Villes et Villages Fleuris
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

SAINT-LARY SOULAN

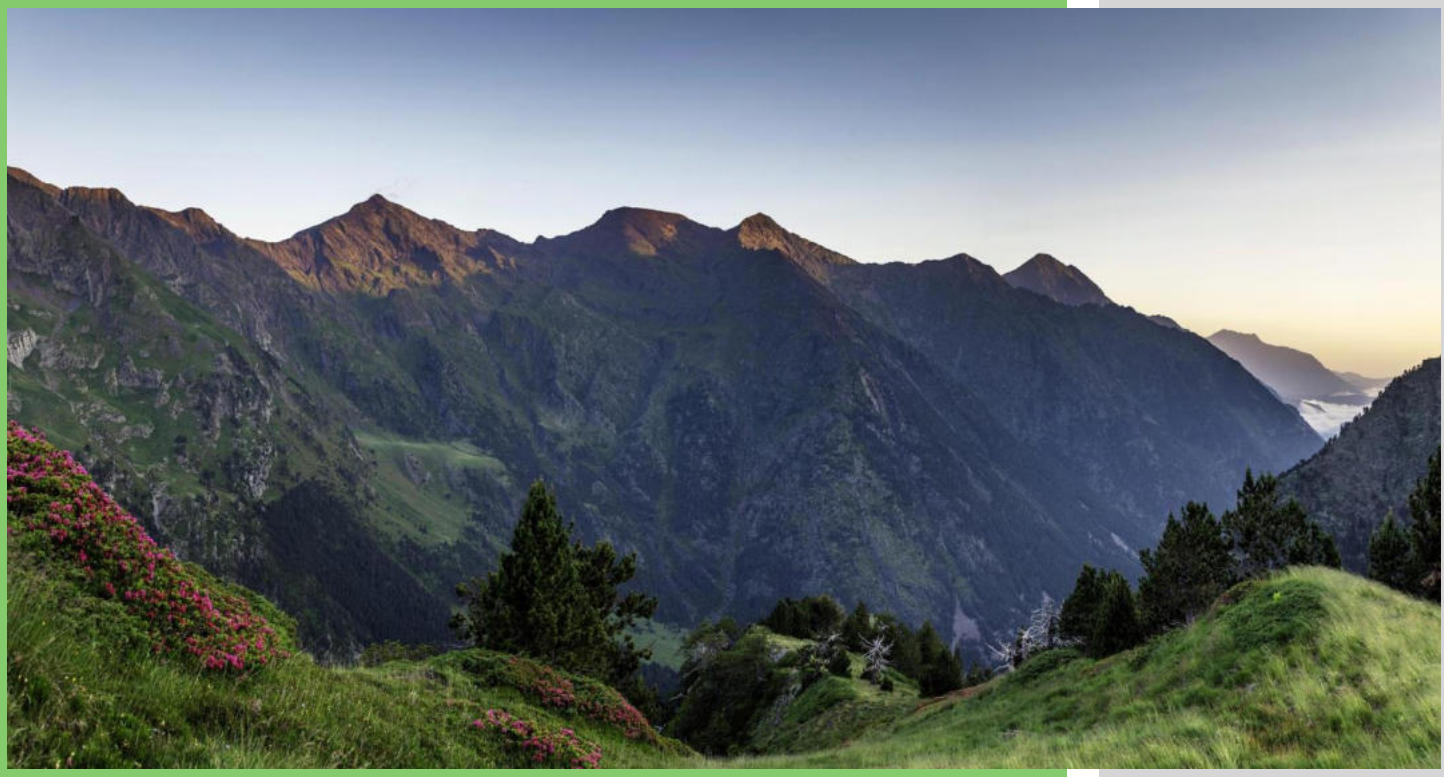

Photo 1 Montée au Batoua - Vallée du Rioumajou

DOSSIER DE PRÉSENTATION DE LA COMMUNE À LA LABELLISATION 2025

Table des matières

1. La mise en œuvre du projet municipal 3
   - Saint Lary Soulan : les particularités d'un village de montagne - station de ski 3
     - Station de ski 5
     - Établissement thermal 5
     - Maison de santé 5
     - Pôle Petite Enfance 6
   - Un schéma de développement touristique 6
   - Accueil et cadre de vie 7
     - Activités sportives 7
     - Cyclotourisme 7
     - Vie culturelle 7
     - Hébergement 7
     - Restauration 7
     - Évènements et animations 7
   - Un patrimoine naturel exceptionnel 8
     - Natura 2000 8
     - Parc national des Pyrénées 9
   - La tradition préservée du pastoralisme 9
     - Deux estives et une Association Foncière Pastorale 9
     - Une bergerie et 15 cabanes communales 10
   - La préservation des ânes des Pyrénées 10
   - La réintroduction des bouquetins 11
   - Les autres labels de la commune 11
2. L'animation et la promotion de la démarche 11
   - Le label Villes et Villages Fleuris 11
   - La 1ère fleur de la commune en 2017, la 2ème en 2021 12
   - Communication sur le label Villes et Villages Fleuris 12
   - Des lieux forts, outils de sensibilisation du public 13
     - La maison du Parc National des Pyrénées 13
     - La maison du Patrimoine et son jardin pédagogique 13
   - Les outils pour la prise en compte du paysage et de la biodiversité. 14
     - Révision du PLU associée à l'Approche Environnementale de l'Urbanisme (AEU) 14
     - L'Atlas de Biodiversité interCommunal 15
3. Gestion environnementale 16
   - Gestion environnementale des espaces verts 16
   - L'équipe chargée de la qualité de l'espace public et des espaces verts 16
   - Le budget alloué aux espaces verts 16
   - Transversalité 17
   - Déchets verts 17
   - Matériels électriques d'entretien des espaces verts 18
   - Énergie 18
   - Eau 19
     - Eau potable et utilisation de la ressource 19
     - Récupération des eaux de pluie 19
4. Patrimoine végétal 19
   - Fleurissement 19
   - Patrimoine arboré 20
     - Plantations d'arbres 20
5. Qualité de l'espace public 21
   - Propreté 21

- ❖ Le Goupil 21
- ❖ La balayeuse 21
- ➢ Déchets 21
- ➢ Mobilier urbain 22
- ➢ Patrimoine architectural 22
- ➢ Ravalement de façades 22
- ➢ Accessibilité des espaces publics 22
- ➢ Charte de publicité 22
- ➢ Réseaux 23
- ➢ Assainissement écologique 23
- ❖ Toilettes sèches de Frédancon 23
- ❖ Cuve de collecte des toilettes chimiques 23
- ➢ Mobilité 23
- ❖ Téléphérique, télécabine, navettes 23
- ❖ Stations de rechargement des véhicules électriques 24
- ❖ Cheminement piétonnier 24
- ❖ Balades et randonnées autour du village 24
- ❖ Parking à vélos 24
- ➢ Illuminations 24

6. Analyse par espaces 25

- ➢ Équipements sportifs (stade, piscine, tennis...) 25
- ➢ Cimetières et parkings enherbés 25
- ➢ Aménagement du Col du Portet 26
- ➢ Ronds-points 26
- ➢ Entrées du village 27
- ➢ Parcs jardins et aires de jeux 28

7. Les travaux récents et les projets 29

- ➢ Réfection du jardin Boltaña 29
- ➢ Création d'un espace évènementiel et modernisation des deux salles de cinéma 30
- ➢ Fresque du mur du stade 30
- ➢ Pôle résidentiel mixte : Résidence séniors autonome et primo accédant à la propriété 31
- ❖ Création de logements en collaboration avec l'OPH 31
- ❖ Résidence séniors 32
- ➢ Projet de Halle 32
- ➢ Projet de renaturation place de l'église, de l'Office du Tourisme et de l'école 32
- ➢ Un projet urbain en cours avec l'ARAC Occitanie 33
- ➢ Projet de renaturation du parking de l'Edelweiss du Pla d'Adet 33
- ➢ Projet de création d'un centre d'interprétation dans la vallée du Rioumajou 33

8. Portfolio 34

Dossier de présentation de la commune à la labellisation 2025

1. La mise en œuvre du projet municipal

➢ Saint Lary Soulan : les particularités d'un village de montagne - station de ski

Saint-Lary-Soulan est une station de ski et une station thermale des Pyrénées, dans la vallée d'Aure. C'est un village de montagne de 839 habitants, 4500 résidences secondaires ; l'activité économique principale est le tourisme.

Photo 2 Vue du village en fond de vallée à l'automne

Photo 3 Brebis de Soulan à la transhumance

L'activité pastorale est importante sur le territoire et permet de maintenir le paysage en perpétuant les traditions locales.

Photo 4 La tour Hachan siège de la maison du Parc national des Pyrénées

Photo 5 Dans la vallée du Rioumajou : l'Hospice

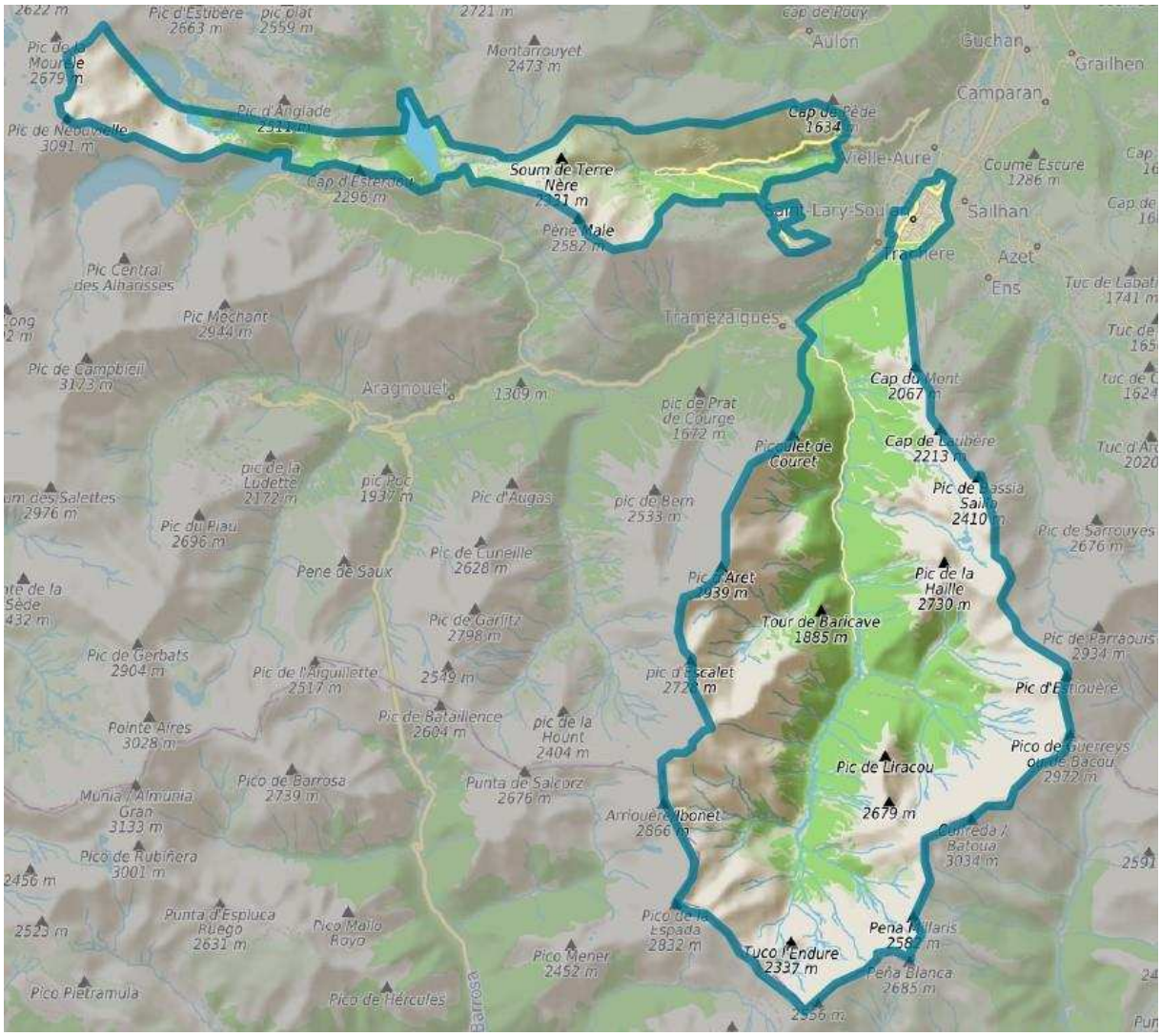

Photo 6 Le territoire administratif de la commune

Le territoire administratif est très vaste avec près de 9 100 hectares, il est doté d'un relief très contrasté : de 860 m à 3092 m d'altitude.

La commune est située en zone d'adhésion du Parc National des Pyrénées et une partie de son territoire est située dans la Réserve naturelle du Néouvielle.

La commune est limitrophe avec l'Espagne par la vallée du Rioumajou, riche en biodiversité. Cette vallée a été, de tout temps, un lieu d'échanges transfrontaliers et un chemin jacquaire (passages aux ports de Plan et d'Ourdissétou).

Saint-Lary-Soulan jouit d'un climat montagnard caractérisé par des étés doux (moyenne de 25°C), des périodes de beaux temps, avec parfois des orages ; et des hivers frais ou froids avec 3°C en moyenne, souvent humides, avec de fréquentes précipitations en provenance de l'Atlantique.

8780 hectares de la commune, soit 96,5 % du territoire sont classés en zone Naturelle N au Plan Local d'Urbanisme.

Trois sites classés sont sur le territoire de la commune : le vallon d'Estibère, le lac de l'Oule et ses abords et la vallée du Rioumajou. Deux sites Natura 2000 : Rioumajou - Moudang et Néouvielle.

La commune est dans la zone d'adhésion du Parc National des Pyrénées.

Photo 8 Vue sur le Pla d'Adet enneigé

Photo 7 Les pistes de ski

❖ Station de ski

Lieu magique et unique des Pyrénées, la station offre un panorama grandiose sur la chaîne des Pyrénées et se compose de trois niveaux :

- Saint-Lary 1700 "Pla d'Adet"
- Saint-Lary 1900 "Espiaube"
- Saint-Lary 2400 "Le Vallon du Portet"

700 hectares de domaine skiable, 100 km de pistes. Un téléphérique, deux télécabines. Activités diverses : snowpark, ski de randonnée, champ de bosses, slalom, ski de fond, balades en raquettes…

Photo 9 La patinoire au village

❖ Établissement thermal

La station thermale (2 800 curistes par an) propose 2 orientations :

- La rhumatologie
- Les voies respiratoires

"Sensoria Rio" : extension et doublement de l'espace en 2022.

- Espace balnéo thermoludique, bien-être. Paradis des petits et des grands.
- 2 bassins extérieurs.
- "Sensoria fitness" : salle de musculation, espace cardio, cours collectif, yoga, gym douce ou tonique.

Photo 10 Vue sur les montagnes depuis le bassin extérieur de Sensoria

❖ Maison de santé

C'est une structure pluridisciplinaire : 27 professionnels de santé, dont 5 médecins généralistes, 1 ophtalmologiste, 1 orthoptiste, 5 kinésithérapeutes, 2 cabinets d'infirmières, 1 dentiste, 1 psychologue, 1 diététicienne, 1 sage-femme , la télémédecine, la radiologie.

Ce qui permet l'accès aux soins pour tous.

Photo 11 Maison de santé

❖ Pôle Petite Enfance

Au village

- L'école maternelle est intégrée au Regroupement Pédagogique Intercommunal "Saint-Lary-Soulan / Vielle-Aure" et compte deux classes.
- La crèche "Les Marmottes" : elle dispose de 33 places pendant la saison d'hiver et de 26 places à l'intersaison.
- Le centre de loisirs "Les Marmottes" : il accueille les enfants de 3 à 12 ans.

Ces deux dernières structures relèvent de la compétence de la communauté des communes Aure-Louron et sont gérées par la commune de Saint-Lary-Soulan.

Photo 12 La crèche Les marmottes

Au Pla d'Adet

- La halte-garderie "Le Petit Montagnard" accueille les enfants de plus de 18 mois jusqu'à 3 ans, elle dispose de 30 places.
- Le centre de loisirs "Le Petit Montagnard" accueille les enfants âgés de 3 à 12 ans, il dispose de 50 places.

Ces deux structures relèvent de la compétence de la commune de Saint-Lary-Soulan.

Photo 13 Le petit montagnard au Pla d'Adet

➢ Un schéma de développement touristique

Une "nouvelle gouvernance" a été mise en place en 2021. Elle est structurée en 6 pôles, avec des objectifs, des actions, des référents, des services mobilisés :

- Ambassadeurs : servir l'image et la notoriété de Saint-Lary-Soulan.
- Réceptif : accueil, gestion de l'information, animation des partenaires, promotion de la destination.
- Animations - Évènementiel : servir l'attractivité et les loisirs.
- Culture : servir l'attractivité par une programmation culturelle.
- Omnisports : développer une offre de services et d'évènements sportifs.
- Commerces et artisanat : favoriser l'animation des commerçants, artisans, acteurs économiques.

L'équipe municipale, en collaboration avec les pôles, l'Office du Tourisme et le Parc National des Pyrénées, organise régulièrement des actions de communication et d'animation destinées aux touristes, aux habitants, aux écoles, aux centres de loisirs.

Une attention particulière est portée à la signalétique et aux panneaux d'information dans tout le village.

Le personnel de l'Office du Tourisme assure une qualité d'accueil optimale en proposant des prestations personnalisées telles que des activités, des options d'hébergement, des recommandations en matière de restauration, de transport, ainsi que des évènements et animations.

Photo 14 La mairie et la tour Hachan

➢ Accueil et cadre de vie

Activités sportives : nous encourageons également les activités sportives et touristiques telles que le ski, le vélo, le VTT, les randonnées pédestres et l'accès à un espace balnéo thermoludique.

Cyclotourisme : la Pyrénéenne, la Haute Route Pyrénéenne (31 nationalités), le Tour Crit, le Pyrénées Cycl'n Trip, le Tour de France (13 arrivées et 2 départs).

Vie culturelle : notre village propose une riche vie culturelle avec des évènements à la Maison du Patrimoine, des conférences, des ateliers, des expositions et le célèbre Printemps des poètes dédié à la poésie.

Photo 15 Le Patou Trail à Soulan

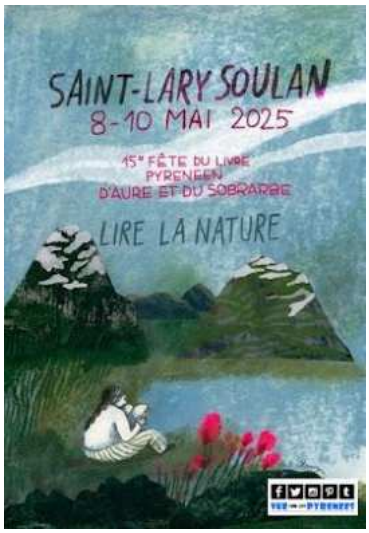

Photo 17 La fête du livre 2025

Photo 16 Cabine à livres Maison du Patrimoine

Hébergement : nous offrons une grande variété d'hébergements : des centres de vacances, des résidences de tourisme, des hôtels, des gîtes et des refuges.

Restauration : notre offre gastronomique diversifiée comprend une sélection de restaurants qui proposent une cuisine traditionnelle. Nous mettons en avant le savoir-faire artisanal, nos spécialités locales telles que la garbure, le porc noir de Bigorre et le gâteau à la broche.

Évènements et animations : nous proposons des visites guidées du village, des festivals, des concerts de musique, des évènements sportifs, culturels et religieux, tels que Garosnow, le Festival des Petites Églises de Montagne, la fête Franco-Aragonaise, la fête du Littoral, la fête de l'écotourisme, le Printemps des poètes, le triathlon des Pyrénées, des compétitions de ski, le grand raid, le patou trail, la salmo trek, la fête du livre (243 animations en 2023, partenaire de 23 évènements, producteur de 12 évènements).

Nous offrons des animations quotidiennes pour les enfants (label Famille Plus).

Notre village est prêt à offrir aux touristes et aux habitants un cadre de vie de qualité dans un environnement préservé.

Photo 19 Le marché le samedi

Photo 18 La fête franco-aragonaise

➢ Un patrimoine naturel exceptionnel

Photo 20 Massif du Néouvielle

❖ Natura 2000

Des inventaires des Zones d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF) ont été réalisés sur notre territoire. Leur objectif est d'identifier et de décrire des secteurs présentant de fortes capacités biologiques et un bon état de conservation. Nous disposons de 8 ZNIEFF de type I et 3 ZNIEFF de type II.

Saint-Lary-Soulan recense sur son territoire deux sites appartenant au réseau Natura 2000, tous deux classés en tant que Zone Spéciale de conservation au titre de la directive Habitat :

- ZSC n° FR7300929 « **Néouvielle** », par arrêté du 4 mai 2007,
- ZSC n°FR7300934 « **Rioumajou et Moudang** », par arrêté du 4 mai 2007.

Dans le cadre de la mise en œuvre des Documents d'Objectifs des sites Natura 2000, des actions en faveur de la biodiversité sont mises en œuvre concernant la forêt, des suivis d'espèces, les activités pastorales, et la communication. La commune gère directement l'animation du site Natura 2000 « Rioumajou et Moudang », celui du Néouvielle est animé par le Parc national des Pyrénées.

❖ Parc national des Pyrénées

La commune de Saint Lary Soulan fait partie de la zone d'adhésion du Parc national des Pyrénées.

Carrefour d'influences climatiques entre Atlantique et Méditerranée, le Parc national des Pyrénées est riche d'une diversité de sites naturels, culturels et paysagers et abrite une flore et une faune variées, aux nombreuses espèces endémiques et emblématiques.

Photo 21 Les laquettes Néouvielle

➢ La tradition préservée du pastoralisme

Depuis toujours, les élus de la commune de Saint-Lary-Soulan ont pris la mesure de l'importance de l'activité pastorale dans nos montagnes.
C'est une activité ancestrale qui a de tout temps accompagné les hommes. C'est pour cette raison que la commune a mené une politique volontariste dans ce domaine.

❖ Deux estives et une Association Foncière Pastorale

Photo 22 Cabane du Thou

Le territoire de la commune dispose de 2 zones d'estives distinctes gérées par 2 groupements pastoraux :
- Au-dessus de Soulan et sur le domaine skiable - 902 hectares : Groupement pastoral de Soulan
- Dans la vallée du Rioumajou - 4354 hectares : Groupement pastoral du Rioumajou

En 2012, la commune a créé une Association Foncière Pastorale autour du hameau de Soulan (583 parcelles, 143 propriétaires, Superficie : 196 ha dont 76 ha appartenant à la commune de Saint-Lary-Soulan).
Ses objectifs sont de soutenir l'activité agropastorale de la commune grâce à une meilleure utilisation de la moyenne montagne (zone intermédiaire), d'éviter la perte d'une ressource pastorale indispensable aux éleveurs, d'assurer l'entretien des terrains, de réouvrir le paysage, de conserver un patrimoine et de limiter les risques de feu.

❖ Une bergerie et 15 cabanes communales

Actuellement, la commune est propriétaire de :
- deux cabanes pastorales et une bergerie communale, sur les estives de Soulan, gérées par le Groupement Pastoral de Soulan.
- douze cabanes, dans la vallée du Rioumajou, dont huit à vocation pastorale, que la commune détient.
- ainsi que 3 cabanes mobiles héliportables qui redescendent tous les hivers (1 propriété de la commune et 2 propriétés du GP du Rioumajou).

Photo 23 Abri de Baricave

Photo 24 Un abri héliportable en hivernage à la Maison du Patrimoine

La topographie de la vallée du Rioumajou fait que chaque secteur ou quartier d'estives est indépendant des autres. Les reliefs sont très marqués, rendant les différentes zones accessibles au prix de longues marches qui peuvent être parfois périlleuses.

C'est pour cette raison que chaque quartier d'estives a besoin de ses propres équipements.
Ils représentent des enjeux sur le long terme pour l'avenir du pastoralisme et le maintien des milieux ouverts.

➢ La préservation des ânes des Pyrénées

En 2018, suite au décès d'un éleveur local, M. Joseph Pocino, la commune de Saint Lary Soulan convaincue de l'intérêt patrimonial de cette race, est devenue co-propriétaire d'une troupe de 10 ânes des Pyrénées.

Une convention tripartite est établie entre la Commune de SAINT-LARY-SOULAN, l'Association d'Occitanie des Eleveurs d'Anes et Mulets des Pyrénées, et Fabien BLANCHARD ; copropriétaire avec la Mairie de la troupe d'ânes des Pyrénées « du Rioumajou » ; afin d'organiser les balades à dos d'ânes dans la Vallée du Rioumajou en juillet et août et faire la plus large communication sur l'âne des Pyrénées.

L'objectif étant que cette espèce soit connue de la clientèle touristique et des habitants, en tant qu'espèce spécifique du massif pyrénéen et élément du patrimoine valléen.

Photo 25 Âne des Pyrénées au Rioumajou

Photo 26 Bouquetin des Pyrénées

➢ La réintroduction des bouquetins

Dix ans après le premier lâcher de bouquetins ibériques sur le territoire, le Parc national des Pyrénées créé un nouveau noyau de population en vallée d'Aure, sur le territoire de la commune de Saint Lary Soulan.

➢ Les autres labels de la commune

La commune est engagée dans différents labels et dispositifs :

- Qualité Tourisme,
- Qualité Confort-Hébergement (label local),
- Station Verte,
- Tourisme Handicap,
- Famille Plus,
- Pays d'Art et d'Histoire,
- Label Station pêche,
- Village en poésie,
- Ville à Vélos du Tour de France (2 vélos),
- "Petites villes de demain" et "Bourg Centre".

2. L'animation et la promotion de la démarche

➢ Le label Villes et Villages Fleuris

Le label Villes et Villages Fleuris s'inscrit totalement dans la continuité de l'engagement de la commune en matière de développement durable, en améliorant la qualité de vie pour les habitants et les visiteurs. Il nous permet de favoriser l'attractivité du village du point de vue touristique, économique et résidentiel en agissant en faveur de l'environnement.

Le label Villes et Villages Fleuris est pour la commune un gage de qualité et de reconnaissance en raison de sa notoriété auprès des touristes. Il permet de donner une visibilité et de valoriser le travail réalisé par les services techniques dans les espaces verts et pour le fleurissement.

Le label nous permet d'évoluer et de nous maintenir à un certain niveau d'exigence dans la gestion des espaces verts et de l'environnement.

- La 1ère fleur de la commune en 2017, la 2ème en 2021

Depuis 1991, la commune de Saint-Lary-Soulan participe au concours départemental des « Villes et Villages fleuris », et a régulièrement été primée parmi les communes de Montagne de plus de 250 habitants.

En 2017, la commune a obtenu le label régional "1ère fleur." Ce label récompense les communes qui améliorent le cadre de vie, l'image et l'accueil, et agissent en faveur de l'environnement.

Dans le cadre de la gestion environnementale des espaces verts, les équipes techniques de la commune travaillent à développer le fleurissement et l'embellissement des espaces publics afin de faire de notre village un lieu de vie plus agréable pour les habitants et plus accueillant pour les vacanciers.

Nous avons obtenu une 2nde fleur en 2021, qui a été conforté en 2024 et nous souhaitons poursuivre cette démarche de qualité de vie et de valorisation communale.

- Communication sur le label Villes et Villages Fleuris

Photo 27 Extrait du site web de la mairie

Des articles sont publiés sur le « bulletin municipal » annuel et sur le « Saint Lary Infos », journal municipal semestriel. Ces journaux sont distribués dans les boîtes aux lettres et sont également mis en ligne sur le site internet de la commune.

L'application Illiwap permet de communiquer avec la population pour les informations urgentes et les informations pratiques en cours de mise en place.

Des distributions régulières d'informations sont effectuées dans toutes les boîtes aux lettres, en fonction des besoins, sur différentes thématiques : biodiversité, tri sélectif, déchets verts…

Un travail spécifique concernant les déchets verts a notamment été mené afin d'améliorer la qualité des déchets collectés (mise en place de panneaux avec les règles de tri, diffusion de courriers aux administrés…)

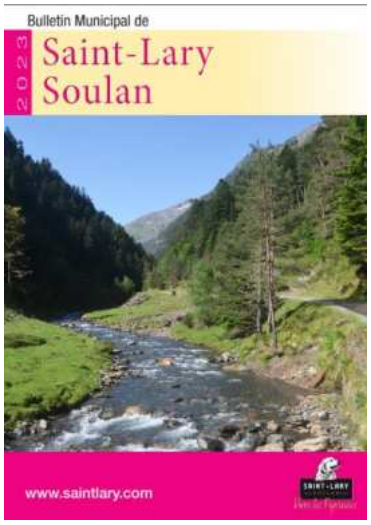

Photo 28 Le bulletin municipal

➢ Des lieux forts, outils de sensibilisation du public

❖ La maison du Parc National des Pyrénées

Elle propose un espace muséographique présentant les différents milieux forestiers de la vallée d'Aure. Trois étages de forêt sont exposés : la ripisylve de bord de Neste, la hêtraie-sapinière et la forêt de pins à crochets de la Réserve naturelle du Néouvielle, plus haute forêt d'Europe. Pour chacun de ces habitats, la faune et la flore y sont présentées tout comme les arbres. Animations tactiles, sonores et odoramas permettent la découverte sensorielle de ces différentes espèces animales et végétales.

Photo 29 La maison du Parc national des Pyrénées

Un espace d'accueil et d'information permet de consulter de la documentation sur le Parc National, la Réserve naturelle du Néouvielle, les richesses naturelles et culturelles de la vallée, les itinéraires de randonnée, les refuges, la faune, la flore et la réglementation.

La maison du Parc National est labellisée "Tourisme et handicap".

❖ La maison du Patrimoine et son jardin pédagogique

La maison du Patrimoine est dotée d'une exposition permanente, renouvelée tous les 3 ans, actuellement "L'art du bâti en vallée d'Aure" sous l'égide de l'Architecture des Bâtiments de France et du CAUE.

Il y a également des expositions temporaires et des espaces muséographiques, dédiés au patrimoine pyrénéen, une visite interactive, pédagogique et ludique : « La vie des vallées autrefois (tradition, faune, architecture, élevage, sentiers, cols, lacs…) ».

Photo 30 Maison du Patrimoine

Au jardin pédagogique, diverses animations gratuites sont proposées afin de découvrir la richesse de la biodiversité de la commune et agir en faveur de sa préservation. Des animations ludiques, telles que la biodiversité au jardin, des jeux participatifs sur les trames vertes et bleues, etc.

➢ Les outils pour la prise en compte du paysage et de la biodiversité.

❖ Révision du PLU associée à l'Approche Environnementale de l'Urbanisme (AEU)

La commune a révisé son Plan Local d'Urbanisme qui a été approuvé en mars 2016. Cette révision s'est faite avec une approche environnementale de l'urbanisme.

Le PADD (Projet d'aménagement et de développement durables) de la commune de Saint-Lary-Soulan affirme les principes majeurs de la loi Solidarité et Renouvellement Urbains, à savoir :

- Le principe d'équilibre entre :
  1. Le renouvellement urbain, le développement urbain maîtrisé, la restructuration des espaces urbanisés, la revitalisation des centres urbains et ruraux ;
  2. L'utilisation économe des espaces naturels, la préservation des espaces affectés aux activités agricoles et forestières, et la protection des sites, des milieux et paysages naturels ;
  3. La sauvegarde des ensembles urbains et du patrimoine bâti remarquables ;
  4. Les besoins en matière de mobilité
- La qualité urbaine, architecturale et paysagère, notamment des entrées de ville,
- Le principe de diversité des fonctions urbaines et de mixité,
- Le principe du respect de l'environnement.

Le PLU assure la préservation du patrimoine naturel, de la biodiversité et des continuités écologiques. La grande majorité des secteurs identifiés comme à enjeu fort vis-à-vis du milieu naturel ont en effet été préservés par un classement en zone N.

Le PLU s'est attaché à préserver le cadre de vie du territoire par :

- un développement en continuité des secteurs urbains existants,
- un classement en zone naturelle des principales zones à enjeu du territoire,
- un classement en Espaces Boisés Classés des boisements formant un écrin de verdure au sud du village et une identification au titre de l'article L 123-1-5-7 du code de l'urbanisme d'éléments contribuant à assurer la continuité écologique dans le village (ripisylve de la Neste, alignements boisés, parc des thermes, etc.),
- la définition d'orientations d'aménagement et de programmation intégrant par exemple des principes de cheminements doux, le traitement végétal dans les opérations d'aménagements afin de préserver le caractère paysager, etc.

Photo 33 Hêtraie sapinière en automne

Photo 31 La Neste du Rioumajou

Photo 32 Pin

Dans le cadre de la révision du PLU, réalisée avec l'Approche Environnementale de l'Urbanisme (AEU), approuvé en 2016, un travail important a été fait concernant l'intégration paysagère et la prise en compte des espaces verts. Un diagnostic du territoire a été réalisé au niveau paysager, environnemental : trame verte et bleue, identification et classement des espaces boisés classés, etc…

Un cahier de recommandations environnementales a été annexé au PLU. Il donne aux pétitionnaires des pistes d'actions sur les thématiques de biodiversité et paysages, gestion de l'eau, énergie et climat, déplacements et accès, et gestion des déchets.

De plus, 8 780 hectares de la commune, soit 96,5 % du territoire sont classés en zone Naturelle N au Plan Local d'Urbanisme.

❖ L'Atlas de Biodiversité interCommunal

Accompagnée par le Parc national des Pyrénées, la commune de Saint-Lary-Soulan est engagée dans la réalisation d'un Atlas de Biodiversité Inter Communal. L'objectif est d'agir en faveur de la biodiversité à l'échelle du territoire. Ce programme en vallée d'Aure regroupe les communes de Aulon, Cadeilhan-Trachère, Guchan, Vielle-Aure et Saint-Lary-Soulan.

Les 3 grands axes de ce projet sont :

- la production de connaissances naturalistes,
- la réalisation d'animations grand public,
- la réalisation d'animations scolaires.

Un plan d'action à l'échelle de chaque commune est issu de ce travail.

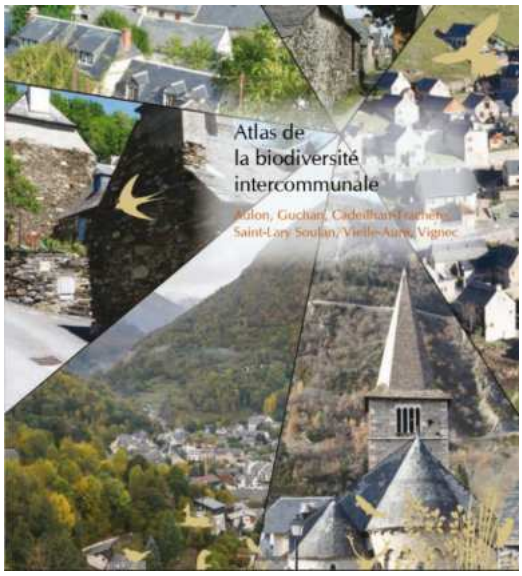

Photo 34 Atlas de Biodiversité interCommunal

<u>À noter</u> : Dans le cadre de l'atlas de biodiversité intercommunal accompagné par le Parc national des Pyrénées et en partenariat avec le CNFPT, un cycle de formation de 3 jours à destination des agents des communes participantes est proposé afin **d'intégrer la préservation de la biodiversité dans les pratiques d'entretien des espaces communaux** :

- Journée 1 : Introduction à la gestion différenciée pour préserver la biodiversité (juin 2025)
- Journée 2 : Approfondissement à la gestion différenciée pour préserver la biodiversité – Volet Arbres & Haies (novembre 2025)
- Journée 3 : Approfondissement de la gestion différenciée comme levier de préservation de la biodiversité – Volet Plantes herbacées & fleurissement (juin 2026)

Photo 35 Carnet d'observation ABC distribué aux habitants

3. Gestion environnementale

➢ Gestion environnementale des espaces verts

Depuis 2012, la commune de Saint-Lary-Soulan s'est engagée dans une démarche de Gestion Environnementale des Espaces Verts « Zéro phyto ». L'utilisation de produits phytosanitaires a été totalement arrêtée dans l'entretien des espaces verts communaux.

Pour parvenir à cet objectif, des actions de gestion ont été mises en place. Des agents des services techniques de la commune ont été formés. Le désherbage se fait maintenant de façon mécanique (binette, balayeuse) et thermique avec des désherbeurs à gaz.

Certains espaces verts de la commune ont été retravaillés au niveau paysager. Toutes les plantations sont systématiquement paillées, afin de faciliter l'entretien et d'économiser la ressource en eau. La pratique de tonte des différents espaces verts a évolué : les hauteurs de coupe sont adaptées et certains endroits ne sont pas tondus aussi souvent qu'avant, afin de favoriser la biodiversité.

Le guide du jardinage au naturel a été distribué aux habitants de la commune afin de les sensibiliser aux usages d'un jardinage respectueux de l'environnement. Pour vous donner quelques pistes pour apprendre à se passer des pesticides, ce guide est téléchargeable sur le site Internet de la commune et des exemplaires sont disponibles à l'accueil de la Mairie.

➢ L'équipe chargée de la qualité de l'espace public et des espaces verts

Équipe de 3 permanents aux espaces verts + 2 personnes pour l'arrosage l'été.

Équipe de 2 personnes de mai à septembre : taille et tonte.

Les équipes sont renforcées ponctuellement selon les besoins et les disponibilités : entretien, tonte, plantations, arrosage…

Photo 36 Membres du service technique en charge des espaces verts - 2024

➢ Le budget alloué aux espaces verts

La totalité des espaces verts communaux représentent environ 4 hectares

Budget Espaces verts 2024		
Investissement		**78 001,60 €**
Fonctionnement		**35 392,19 €**
dont	Fleurissement, terreaux, amendement, paillage	16 440,20 €
dont	Diagnostic visuel et sonore arbres village	2 066,82 €
Total général		**113 393,79 €**
	dont aménagement du jardin Boltana	**86 888,32 €**

➢ Transversalité

Un comité de pilotage Fleurissement, regroupant M. le Maire, les élus référents et les techniciens chargés des espaces verts et des prestataires, a été mis en place depuis plusieurs années. Les réunions ont lieu régulièrement, avec une activité plus intense à partir de mars, en préparation des plantations.

En complément, des réunions "aménagement urbain" sont mises en place avec le personnel des services techniques et des élus.

Des échanges sur des points précis sont effectués au fil des besoins.

D'étroites collaborations sont développées en fonction des sujets avec Le Parc National des Pyrénées, l'Office du Tourisme de Saint-Lary-Soulan, l'Intercommunalité, le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement des Hautes-Pyrénées (CAUE), le Conservatoire botanique national des Pyrénées et de Midi-Pyrénées (CBNPMP), etc.

➢ Déchets verts

Photo 37 Panneau déchetterie Prade de Camou

Au niveau communal, c'est la technique de "mulching" qui est privilégiée pour la tonte, afin de limiter la quantité de déchets verts.

Les déchets verts issus de l'entretien des espaces verts sont recyclés à la déchetterie présente sur la commune.

Une plateforme de compostage des déchets verts est présente sur le canton à Vielle-Aure. Les déchets verts sont broyés sur site et mélangés à des boues de station d'épuration. Le compost est mis à disposition à la déchetterie pour les habitants. Il est utilisé par des agriculteurs locaux et pour le réensemencement après travaux à la station de ski.

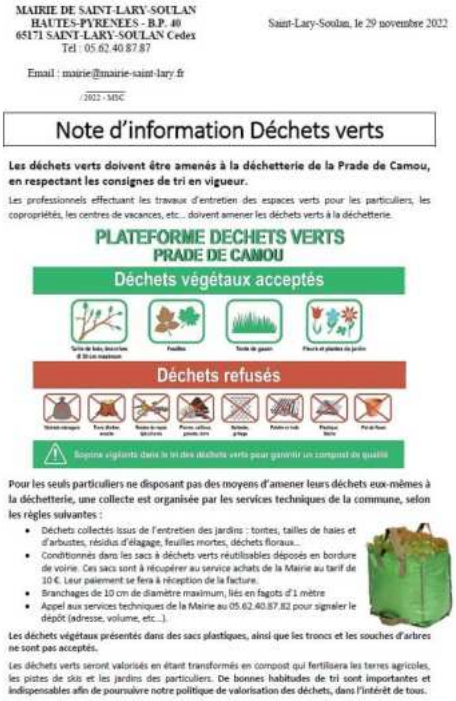

MAIRIE DE SAINT-LARY-SOULAN
HAUTES-PYRENEES - B.P. 40
65171 SAINT-LARY-SOULAN Cedex
Tel : 05.62.40.87.87

Email : mairie@mairie-saint-lary.fr

/2022 - MDC

Saint-Lary-Soulan, le 29 novembre 2022

Note d'information Déchets verts

Les déchets verts doivent être amenés à la déchetterie de la Prade de Camou, en respectant les consignes de tri en vigueur.

Les professionnels effectuant les travaux d'entretien des espaces verts pour les particuliers, les copropriétés, les centres de vacances, etc... doivent amener les déchets verts à la déchetterie.

PLATEFORME DECHETS VERTS
PRADE DE CAMOU
Déchets végétaux acceptés
Déchets refusés

Pour les seuls particuliers ne disposant pas des moyens d'amener leurs déchets eux-mêmes à la déchetterie, une collecte est organisée par les services techniques de la commune, selon les règles suivantes :

- Déchets collectés issus de l'entretien des jardins : tontes, tailles de haies et d'arbustes, résidus d'élagage, feuilles mortes, déchets floraux...
- Conditionnés dans les sacs à déchets verts réutilisables déposés en bordure de voirie. Ces sacs sont à récupérer au service achats de la Mairie au tarif de 10 €. Leur paiement se fera à réception de la facture.
- Branchages de 10 cm de diamètre maximum, liés en fagots d'1 mètre
- Appel aux services techniques de la Mairie au 05.62.40.87.82 pour signaler le dépôt (adresse, volume, etc...).

Les déchets végétaux présentés dans des sacs plastiques, ainsi que les troncs et les souches d'arbres ne sont pas acceptés.

Les déchets verts seront valorisés en étant transformés en compost qui fertilisera les terres agricoles, les pistes de skis et les jardins des particuliers. De bonnes habitudes de tri sont importantes et indispensables afin de poursuivre notre politique de valorisation des déchets, dans l'intérêt de tous.

Photo 38 Note déchets verts distribuée aux habitants

Afin de limiter la production de déchets verts, la commune met en place certaines actions : des végétaux à développement lent ont été plantés dans certains espaces verts, comme le buis dans le jardin Boltaña.

Concernant la collecte des déchets verts des habitants, des sacs sont distribués à la population. Les ramassages sont effectués par les agents des services techniques. Des actions ont été mises en place afin de limiter les indésirables dans les déchets verts (panneaux d'information, courriers de sensibilisation…).

Une zone de compostage va être mise en place au Jardin de la Maison du Patrimoine et des animations sur la thématique de réductions de déchets vont être organisées.

➢ Matériels électriques d'entretien des espaces verts

La commune fait l'acquisition en 2017 d'outils électriques d'entretien des espaces verts : Taille-haie, débroussailleuse, tondeuse, tronçonneuse.

Ces outillages sont équipés d'une batterie sur harnais de portage sur le dos, commune à tous les outils, ainsi que d'une batterie autonome pour chaque outil. Cela permet la répartition de la charge sur le dos et donc de réduire la fatigue et le risque de troubles musculosquelettiques pour les agents, et cela améliore le confort de travail.

Photo 39 Matériel électrique d'entretien des espaces verts

Ces outils électriques n'utilisent pas de carburant, ce qui réduit l'émission de gaz à effet de serre et évite les émissions directes de gaz d'échappement. Cela supprime les nuisances olfactives et réduit les nuisances sonores (85 dB maxi).

➢ Énergie

La commune a réalisé un diagnostic des bâtiments communaux. À la suite de ce travail, un programme de travaux a été établi avec des priorisations d'actions.

Un audit énergétique des établissements tertiaires de plus de 1000m² et des bâtiments communaux est en cours, piloté par le Syndicat Départemental d'Énergie. Il concerne les thermes, le gymnase, le Vieux village B, les Merlans, la Maison du Parc National des Pyrénées, le bâtiment Espeyrias (logement et Pompiers) …

L'éclairage public est éteint la nuit de minuit à 6h du matin, ce qui contribue à la sobriété énergétique de la commune, ainsi qu'à la diminution de la pollution lumineuse.

Photo 40 Panneau d'information sur l'extinction de l'éclairage public

Pour la rénovation de l'éclairage de la commune, une bonne partie a déjà été faite (45 % du patrimoine est en LED), 60 % de l'éclairage a été optimisé (contre 19 % à l'échelle départementale).

Pour le reste, il sera établi cette année un diagnostic complet, assorti d'une programmation pluriannuelle. La rénovation de l'éclairage de la station du Pla d'Adet sera réalisée cette année.

Le parc automobile de la commune est en partie en électrique ou hybride. Nous possédons un véhicule hybride, pour l'Office du Tourisme et la mairie, et trois véhicules électriques dont le "Goupil" qui sert à l'entretien des voiries et des espaces publics.

Photo 41 Véhicule électrique des services techniques

➢ Eau

❖ Eau potable et utilisation de la ressource

Photo 42 L'ours de la fontaine de la mairie

Un contrat de Délégation de Service Public (DSP) est confié à SUEZ pour la gestion de l'eau : travail et investissement sur la qualité des réseaux d'eau, recherches des fuites, mise en place des outils de prévention de la turbidité…

Bons indicateurs de performances, exemple : 82,7% de rendement du réseau de distribution.

Les fontaines d'agréments sont mises en circuit fermé.

À l'échelle des espaces verts, nous avons mené une politique globale de diminution du nombre de suspensions et de jardinières dans le village dans le but d'économiser l'eau d'arrosage.

L'arrosage des suspentes et des jardinières est fait très tôt le matin dès 6h. Certains espaces bénéficient de dispositifs d'arrosage automatique.

Les végétaux sont choisis en fonction de leur adaptabilité au climat.

Photo 43 Fontaine du rond-point des Thermes

Les massifs et les jardinières au sol sont systématiquement paillés.

❖ Récupération des eaux de pluie

Une réflexion est menée pour la mise en place de récupérateurs d'eaux de pluie en fonction des sites favorables : jardin de la Maison du Patrimoine, Mairie, jardin Boltaña, Jardin des Thermes.

Une étude est en cours pour l'utilisation des eaux pluviales pour l'arrosage des fleurs de la commune. Il s'agit de deux buses de collecte de 100 m^3 chacune, elles font office de canalisation tampon pour le trop-plein du réseau d'eaux pluviales. Cette ressource pourrait être utilisée facilement avec une pompe de relevage pour remplir la cuve du camion d'arrosage.

4. Patrimoine végétal

➢ Fleurissement

Le comité de pilotage Fleurissement se réunit régulièrement notamment en préparation des plantations.

Un diagnostic a été réalisé concernant le fleurissement et l'aménagement de chaque espace vert de la commune. L'expertise paysagère réalisée a débouchée sur des préconisations par espaces afin de prendre en compte le contexte paysager, l'usage et la fonction des lieux. Un document de suivi par espaces a été mis en place depuis 2013 : le tableau de bord des espaces verts. Il est mis à jour régulièrement et sert également de coordination entre les services.

La gestion des espaces verts et les choix d'aménagements paysagers de la commune sont faits en tenant compte du contexte local. Notre climat montagnard conditionne le choix des végétaux : résistance au froid et à l'altitude, etc…

Les espèces locales endémiques sont privilégiées dès que possible, ces dernières sont plus résistantes et mieux adaptées au climat montagnard.

Les aménagements reflètent l'identité culturelle et sociale de notre village : par exemple le rond-point nord qui représente une cabane pastorale avec son ruisseau, son parc de tri des moutons …

Nous essayons de choisir les végétaux en fonction de :

- la persistance des plantes : certains caducs, d'autres persistants afin de privilégier la présence du végétal toute l'année, et de l'adapter au lieu,
- la période de floraison, afin d'étaler dans le temps la présence des fleurs,
- l'exposition du lieu à planter,

➢ Patrimoine arboré

Depuis 2019, la commune a fait réaliser un diagnostic sanitaire et sécuritaire de son patrimoine arboré.

Les études réalisées par l'Office National des Forêts portent sur le diagnostic visuel et sonore de 260 arbres. Dans le souci de veiller au maintien des arbres en place tout en garantissant la sécurité des usagers, la mairie a souhaité avoir une vision de l'état général du patrimoine arboré des secteurs les plus sensibles.

Ces études aboutissent à des conditions préalables de gestion et d'interventions lorsque cela est nécessaire.

Elles permettent un suivi régulier et, dans certains cas, permettent de lever le doute et d'éviter des accidents, ou bien d'abattre des arbres sans que cela soit justifié.

❖ Plantations d'arbres

Onze arbres ont été plantés en 2024 : deux sorbiers des oiseleurs, un bouleau commun, deux pruniers à fleurs, un érable champêtre, un savonnier, un arbre aux 40 écus, un tulipier de Virginie, un poirier et un cèdre à encens.

Plantations 2025 : 6 Cerisier à fleurs du Japon (Prunus serrulata kanza), 2 Érable champêtre (Acer campestre), 1 Tilleul argenté (Tilia tomentosa), 1 Sorbier de oiseleurs (Sorbus aucuparira).

Photo 44 Plantations 2025

5. Qualité de l'espace public

➢ Propreté

La propreté du domaine public est assurée quotidiennement par les agents du Service technique.

La commune met en place des poubelles et des distributeurs de sacs pour crottes de chiens (Canisettes).

❖ Le Goupil

Ce véhicule électrique est utilisé par les services techniques pour le ramassage des poubelles et l'entretien de la voirie. Pratique car étroit, maniable, et silencieux, il se faufile entre les barrières.

Photo 45 Le goupil

Photo 46 La balayeuse

❖ La balayeuse

Cet engin est primordial pour la propreté des voiries de la commune et est un allié précieux pour le désherbage alternatif des chaussées. En éliminant le substrat, elle permet de diminuer de façon significative le développement des « herbes indésirables ». C'est un matériel important pour la propreté et l'entretien des espaces communaux.

➢ Déchets

La commune a mis en place depuis 2020 un système de collecte en points d'apport volontaire : 33 emplacements au village et 21 points « propreté » sur la station d'altitude (Pla d'Adet, Espiaube et Soulan).

Photo 47 Containers semi-enterrés au Pla d'Adet

Les dispositifs sont des conteneurs semi-enterrés dont l'aspect extérieur a fait l'objet d'une attention particulière : ils sont recouverts d'un parement de pierre afin de s'intégrer au mieux au paysage.

De plus l'affichage des consignes de tri a été travaillé et harmonisé sur tous les capots de la commune.

Photo 48 Consignes de tri des Points d'Apport Volontaires

Dans la vallée du Rioumajou, face aux problématiques de ramassage des déchets rencontrées, une zone sans poubelle a été d'abord testée, puis pérennisée depuis 2021.

Photo 49 Panneau Vallée du Rioumajou

- Mobilier urbain

Un travail d'harmonisation est mis en place au niveau des différents types de mobilier et de leur couleur (vert sapin). Une rénovation régulière est budgétée annuellement par tranche.

Photo 50 Point d'apport volontaire des déchets au village

- Patrimoine architectural

Le patrimoine bâti est rénové et mis en valeur au fur et à mesure des projets dans une unité architecturale cohérente : Maison du Parc National, Maison du Patrimoine, Mairie, Maison de Santé, extension des thermes…

- Ravalement de façades

La commune est engagée dans une politique d'obligation de ravalement des façades dans le centre-ville du village (périodicité de 10 ans). Inscription par les services préfectoraux en tant que commune habilitée.

- Accessibilité des espaces publics

La commune a fait l'objet d'un programme de mise aux normes des bâtiments dans le cadre de l'AD'AP Agenda d'accessibilité programmé. La prise en compte des normes d'accessibilité a été faite au fur et à mesure des travaux de rénovation effectués (Maison du Patrimoine, Hospice du Rioumajou, Office du Tourisme…).

Tourisme & Handicap : dans une volonté d'accessibilité, Saint-Lary-Soulan a aménagé des infrastructures adaptées à tous types de handicap.

Le label Tourisme & Handicap obtenu en 2016 en est l'aboutissement.

La mise en conformité de la gare aval du téléphérique est en cours

- Charte de publicité

Une charte publicitaire a été établie à la suite de nombreuses réunions auxquelles ont été associés l'ensemble des commerçants du "Pôle Commerces et Artisanat", la municipalité, le CAUE, le Parc National des Pyrénées, "Petites Villes de demain", la Chambre de Commerce et d'Industries des Hautes Pyrénées.

Cette charte, qui prend en compte tous les aspects règlementaires, permet de préserver la qualité du cadre de vie, de participer à l'attractivité du village, de promouvoir l'identité du territoire et de valoriser l'activité commerçante.

L'application de cette charte a été confiée à un agent précédemment chargé de ce domaine au département. L'information et les demandes sont possibles sur le site de la mairie.

➢ Réseaux

L'enfouissement des réseaux est terminé sur la commune. Il a été mis en œuvre progressivement par quartiers.

Photo 51 : Les toilettes sèches de Frédancon

➢ Assainissement écologique

❖ Toilettes sèches de Frédancon

Les toilettes sèches de Frédancon dans la vallée du Rioumajou ont été remplacées en 2016. Cette zone au sein du site Natura 2000 accueille un grand nombre de touristes et concentre d'importants enjeux environnementaux. Elle bénéficie de ce type d'installation depuis les années 1990.

❖ Cuve de collecte des toilettes chimiques

Afin de limiter le risque de pollution, une cuve de 2000 L a été mise en place pour la collecte des toilettes chimiques des camping-cars, près de la zone de bivouac des camping-cars de Frédancon dans la vallée du Rioumajou.

Photo 52 Cuve de récupération des toilettes chimiques des camping-cars

➢ Mobilité

❖ Téléphérique, télécabine, navettes

Afin d'accéder à la station de ski à 1700 m d'altitude depuis le village en bas de vallée, la commune dispose de 2 équipements téléportés : le téléphérique et la télécabine.

Photo 53 Le téléphérique Pic Lumière

Photo 54 La télécabine pour accéder au domaine skiable

Nous favorisons la mobilité des touristes et des habitants en mettant à leur disposition et des navettes gratuites pendant la saison de ski. Lors des périodes d'affluence, la rue principale est piétonne et aménagée.

❖ Stations de rechargement des véhicules électriques

3 emplacements de rechargement des véhicules électriques ont été mis en place sur la commune par le SDE 65 : au téléphérique, à l'Office de Tourisme et au parking des Chardons.

Bornes rechargeables pour véhicules électriques ou hybrides :

Avec le site web Révéo et l'application Smartphone associée, RÉVÉO vous permet de géolocaliser les bornes disponibles, et de recharger votre véhicule en toute simplicité.

Borne de recharge Rue des chardons (Parking Cami Réal) : Voir la borne de recharge Rue des chardons.

Borne de recharge Parking téléphérique : Voir la borne de recharge du Parking Téléphérique.

❖ Cheminement piétonnier

Le plan de déplacement de la commune a été mis à jour et retravaillé dans le cadre de la révision du PLU finalisée en 2016. Les circulations piétonnes, notamment, ont été améliorées et repensées, puis traduites dans le règlement du PLU (emplacements réservés, intégration dans les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP), etc).

Un aménagement important a été réalisé en 2018 / 2019 le long de la RD 929 entre le rond-point Ste Marie et le rond-point sud. Le cheminement et les circulations ont été repensés et les trottoirs aménagés. Ces travaux ont également fait l'objet d'un aménagement paysager avec de nombreuses plantations arbustives et vivaces.

Photo 55 Cheminement piétonnier de la RD 929

❖ Balades et randonnées autour du village

Beaucoup de balades et de randonnées de tous niveaux et de toutes durées sont à faire autour du village. Vous retrouverez toutes les informations nécessaires sur le site Internet de l'Office de Tourisme de Saint Lary Soulan : https://www.saintlary.com/

❖ Parking à vélos

Pour les adeptes du vélo des parkings à vélos sont disponibles à la Mairie, au chemin des écoliers, à l'Office de Tourisme, à la Maison du Patrimoine et au Jardin Boltana.

De plus, une station de lavage de vélo a été créée sur le parking de la télécabine.

➢ Illuminations

Dès le mois de novembre, nos équipes techniques installent les décorations de Noël. Elles s'illuminent durant la période d'ouverture de la station de ski, de début décembre jusqu'à début avril.

La commune y consacre un budget important en louant pour 3 ans, environ 300 décors mis en place au village de Saint Lary, au hameau de Soulan et au Pla d'Adet.

La décoration du village est pensée tout en réduisant la consommation d'énergie, en sélectionnant des décors moins énergivores.

6. Analyse par espaces

➢ Équipements sportifs (stade, piscine, tennis...)

La commune est dotée d'un stade qui reçoit notamment des équipes du top 14 de rugby à l'entraînement. Cela implique des exigences de qualité pour cet équipement (qualité de la pelouse, etc…). Le stade est doté depuis 2020 d'un arrosage intégré avec un programmateur et il bénéficie d'un plan raisonné de fertilisation.

Photo 56 Stade municipal

La commune est également dotée d'une piscine découverte avec 1 bassin de natation de 25 mètres avec 3 plongeoirs (1m, 3m et 5m), 1 bassin d'apprentissage, 1 pataugeoire. L'eau y est chauffée à 26°C. Périodes d'ouverture : juillet et août.

Photo 57 Piscine municipale

Les tennis communaux disposent de 4 courts extérieurs.

➢ Cimetières et parkings enherbés

Il y a 2 cimetières sur la commune, un au village en bas et le second au hameau de Soulan (2 communes séparées historiquement). Le cimetière du village est enherbé. Il est tondu régulièrement. L'ensemble des espaces de la commune est entretenu sans désherbants chimiques.

Photo 58 Le cimetière du village

La commune est dotée de plusieurs parkings enherbés : le parking du Néouvielle et le parking thermal.

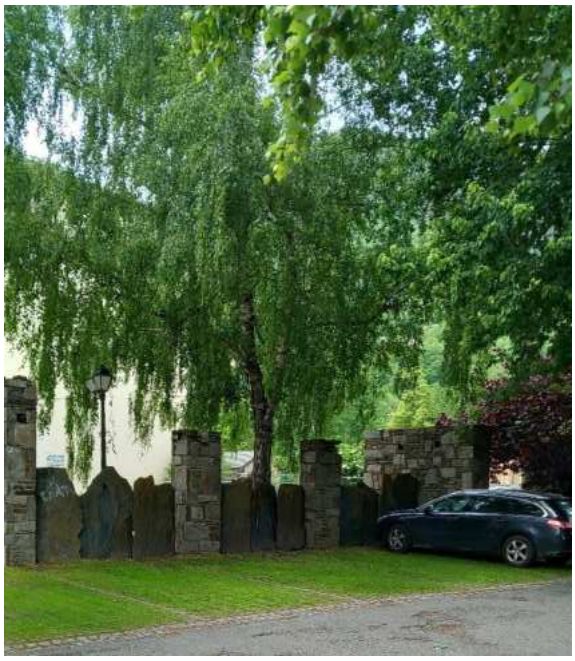

Photo 59 Parking enherbé du Néouvielle

➢ Aménagement du Col du Portet

Cet aménagement a permis la réalisation d'un parking enherbé et le réensemencement des talus et des zones de travaux avec des semences locales : Pyrénées ou graines locales avec l'aide du Conservatoire botanique national des Pyrénées et de Midi-Pyrénées (CBNPMP) (limitation des surfaces minéralisées et promotion de l'adaptation et de la biodiversité avec les semences locales).

Un suivi de végétation a été réalisé en 2023.

Photo 60 Extrait du suivi de végétation du Col du Portet

Situé en limite du col du Portet, le stationnement est désormais limité à 40 véhicules. La gestion de ce parking est assurée par deux agents qui veillent au respect de cette jauge durant l'été.

➢ Ronds-points

En 2023, le rond-point du stade et le rond-point sud ont été aménagés.

Ces projets ont représenté un investissement total de 62.706 €. Ils s'intègrent dans le cadre d'un projet global de développement d'un circuit touristique à venir.

- Le rond-point nord sur le thème du pastoralisme : avec sa cabane et son parc de tri de moutons.
- Le rond-point du stade sur le thème du sport : le ski, le vélo, et l'escalade.
- Le rond-point des thermes avec sa fontaine sur le thème de l'eau.
- Le rond-point sud sur le thème des échanges transfrontaliers et de l'exploitation minière avec un tunnel.

Est en projet un circuit touristique au moyen d'un "petit train", afin de présenter Saint-Lary-Soulan aux touristes au travers quatre thématiques qui marquent l'identité de notre commune.

Photo 61 Rond-point du stade

Photo 64 Rond-point nord

Photo 65 Rond-point des Thermes

Photo 66 Rond-point du centre-ville

Photo 67 Rond-point sud

Photo 63 Panneaux d'entrée nord du village

➢ Entrées du village

Entrée nord

2024 : Amélioration de l'aire d'accueil, embellissement du panneau d'entrée d'agglomération avec rappel du jumelage avec Boltaña, labels "Villes et Villages Fleuris" et label "Qualité Tourisme". Ajout d'un panneau de rappel d'autres labels de la commune.

Entrée sud

Aménagement d'un parking, panneau d'entrée d'agglomération avec rappel du jumelage avec Boltaña, labels "Villes et Villages Fleuris" et label "Station classée tourisme".

Photo 62 Panneau des labels

2025 : ajout de silhouettes en corten sur la thématique pastorale au point info et au rond-point nord.

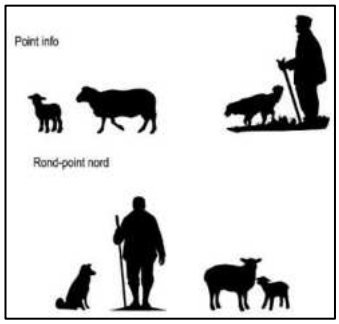

Photo 68 Silhouettes en corten

➢ Parcs jardins et aires de jeux

Nous avons 4 jardins publics sur la commune avec des aires de jeux :

- Le jardin Espeyrias,
- Le jardin des Thermes,
- Le jardin Boltaña,
- Le jardin du Pla d'Adet.

Un jardin pédagogique à la maison du patrimoine permet des activités pour les écoles et le centre de loisirs. De plus, une aire de jeux se trouve dans le centre du village : le « city » et un espace de jeux a été aménagé à Frédancon, dans la vallée du Rioumajou.

Photo 70 Le jardin Espeyrias

Photo 69 Le jardin des Thermes

Photo 71 Aire de jeux le "City"

Photo 72 L'aire de jeux du jardin Boltaña

Photo 73 Le jardin des Thermes

7. Les travaux récents et les projets

➢ Réfection du jardin Boltaña

Cette réfection, effectuée en régie au printemps-été 2024, a restructuré ce parc, ne laissant que deux allées principales et a effacé les différences de niveaux.

Il y a été réalisé de nouvelles plantations d'arbres, un réengazonnement, et le remplacement de certains végétaux. Une aire de jeux de 3 modules complète le tout. Les barrières extérieures ont été supprimées, ouvrant ainsi le jardin.

Ce site sera inclus dans le circuit de visite de labellisation.

Photo 74 Le jardin Boltaña durant les travaux

Photo 76 Plantations au jardin Boltaña

Photo 76 Aire de jeux du jardin Boltaña

Photo 77 Espace Lumière

➢ Création d'un espace évènementiel et modernisation des deux salles de cinéma

Les travaux sont en cours et nous serons en mesure d'accueillir le jury dans ces nouveaux locaux lors de la visite au mois d'août 2025.

- **Salle évènementielle** : Configuration concert debout : 999 personnes -Configuration repas : 240 personnes - Configuration spectacle assis : 350 personnes
- **Salles de cinéma** : Petite salle : 61 places - Grande salle : 156 places

L'ensemble des bâtiments sera accessible PMR. La salle association et les toilettes publiques attenantes seront également rénovées.

➢ Fresque du mur du stade

Finalisation de l'aménagement du mur du stade « les mystères des 49 blasons des villages des vallées d'Aure et du Louron »

Photo 78 Mur du stade

Photo 79 Détails du mur du stade

- Pôle résidentiel mixte : Résidence séniors autonome et primo accédant à la propriété

Photo 80 Pôle résidentiel mixte : Résidence séniors autonome et primo accédant à la propriété

- Création de logements en collaboration avec l'OPH

Accès à la propriété pour les jeunes ménages en formule Bail Réel Solidaire (BRS). La commercialisation en cours.

❖ Résidence séniors

Ce projet de résidence séniors porte sur la création d'une cinquantaine de logements (T1 bis, T2) avec un espace commun de 100 m². Ces logements locatifs sont réservés à des personnes autonomes qui nécessitent néanmoins la présence d'un personnel permanent logé sur place. La proximité de la maison de santé conforte la pertinence de ce projet.

➢ Projet de Halle

La création d'une halle est prévue pour 2026. Sa surface sera de 600 m² et elle comportera un café avec sa terrasse.

Photo 81 Plan de la halle

Photo 82 Projet de la halle

➢ Projet de renaturation place de l'église, de l'Office du Tourisme et de l'école

Ce projet, mené avec l'aide du CAUE, vise à répondre aux différents enjeux de cette zone. Une réflexion approfondie est en cours afin de créer un espace propice en désimperméabilisant le sol et en renaturant l'espace avec des essences locales.

Le projet intègre harmonieusement la végétalisation et les constructions existantes. Un programme de plantation d'arbres feuillus, sélectionnés pour leur résistance à la sécheresse, est également prévu, offrant ainsi de l'ombre en été et un moindre masquage solaire en hiver.

Choix de la maîtrise d'œuvre fin juillet 2024, début des travaux juin 2025.

Photo 83 Insertion paysagère de la scène - Renaturation

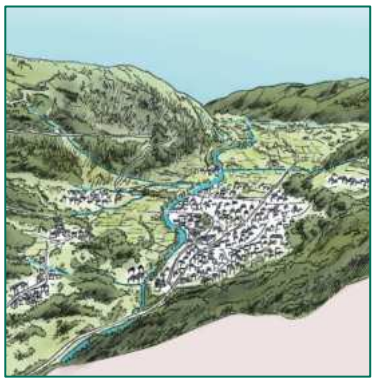

➢ Un projet urbain en cours avec l'ARAC Occitanie

ARAC : Agence, Régionale, Aménagement, Construction

Une étude urbaine structurante, 6 objectifs à prendre en compte :

- Patrimoine et développement
- Piétons
- Entrées de ville
- Paysages
- Stationnement
- Le Pla d'Adet

Rendu du diagnostic avec propositions d'actions sur les liaisons transversales et les axes principaux, le déplacement piétonnier, le stationnement, la reconnexion de la rivière avec le village…

➢ Projet de renaturation du parking de l'Edelweiss du Pla d'Adet

Il s'agit de créer un espace vert au centre du complexe immobilier du Pla d'Adet en lieu et place

Photo 84 Projet de renaturation du Pla d'Adet

➢ Projet de création d'un centre d'interprétation dans la vallée du Rioumajou

La commune a acquis une grange foraine typique des Pyrénées, située à 1300 mètres d'altitude, pour y créer un centre d'interprétation dans la vallée du Rioumajou. Pour rénover ce bâtiment, la commune utilisera du pin sylvestre, une essence très présente dans la vallée. Ce centre a pour objectif de retracer l'histoire de la vallée du Rioumajou. Les élus et les habitants, très attachés à la beauté de cette vallée et à sa richesse en histoire, biodiversité, pastoralisme, faune et flore, souhaitent partager ce patrimoine exceptionnel avec les touristes et les usagers.

Photo 85 Le projet de centre d'interprétation au Rioumajou

8. Portfolio

PRESSING
LAVER
FOKE RAS

Les deux airains (Cloches)

Ces deux airains, inscrits au titre des Monuments Historiques ont été mis à jour lors de la construction de deux immeubles voisins. Ils ont été offerts à la commune de Saint-Lary-Soulan par le promoteur (M. Campo).

Ces deux airains respectivement de 500 Kg et de 300 Kg, enfouis sous 1.50 m de terre ont probablement été cachés, soit pendant les guerres de religion, soit pendant la révolution française et ainsi sauvés de la destruction, puis oubliés.

L'airain le plus important en taille porte sur sa robe une date : 1507 et une inscription :

« Au nom de Jésus Sauveur des hommes, je vous salue Marie, de la foudre et des tempêtes délivre nous seigneur. »

Le plus petit mais sûrement le plus ancien (fin 13e, début 14e siècle) porte sur sa robe l'inscription :

« Jésus de Nazareth, je suis la voix qui invite à la fête. »

Le carillon

Ayant longuement séjourné sous terre, ces deux airains ne sont plus accordés, d'où l'idée de les exposer sous un carillon de douze cloches coulées sur site par les fondeurs Paccard d'Annecy le 27 avril 2013 et bénies le lendemain après la messe dominicale par le curé Francis Tisné. Ce carillon, dont le mécanisme sonore et lumineux a été équipé par le Campaniste Laumaillé à Tarbes, est opérationnel depuis Juin 2013. Il peut jouer de nombreuses mélodies (une centaine), et de nuit, les marteaux peuvent être bloqués pour ne point gêner le voisinage et les notes sont alors indiquées silencieusement par les spots lumineux placés dans les cloches.

Ce projet a été réalisé par la commune de Saint-Lary-Soulan avec l'aide des collectivités publiques et de généreux donateurs.

SAINT-LARY SOULAN

Foyer Culturel

URSUS
LE FOURNIL